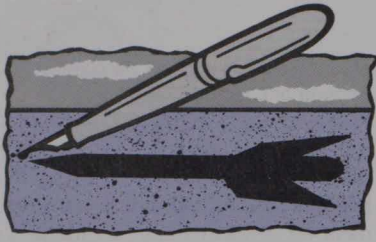


CONDENSÉ SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS



Limiter l'exportation des missiles

■ Après des négociations qui auront duré quatre ans, l'Allemagne de l'Ouest, le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon ont annoncé le 7 avril qu'ils avaient convenu de limiter l'exportation de certains missiles et des technologies s'y rapportant. C'est le premier accord visant à limiter le nombre de systèmes capables de transporter des armes nucléaires, par opposition aux matériaux et à la technologie permettant de fabriquer des explosifs et des ogives nucléaires.

Les sept pays ont convenu de ne pas exporter des missiles ou d'autres véhicules non pilotés capables d'emporter une ogive de cinq cents kilogrammes et de parcourir plus de trois cents kilomètres. Ces deux critères correspondent respectivement au poids d'un engin nucléaire non perfectionné et à la portée minimale présentant la moindre importance du point de vue militaire. Ces missiles ne seront pas exportés, même si l'acheteur déclare qu'il compte s'en servir à des fins pacifiques, à moins qu'il y ait entente officielle entre le pays vendeur et le pays acheteur stipulant que les missiles ne seront pas équipés d'ogives nucléaires. Il incombera au pays vendeur de s'assurer que cette disposition est rigoureusement respectée.

Il est donc interdit d'exporter des systèmes complets tels que des missiles balistiques, des lanceurs spatiaux, des fusées-sondes, des missiles de croisière et des engins robots. Les sous-systèmes sont également assujettis à des contrôles. L'accord interdit en toutes circonstances d'exporter des installations qui permettraient de fabriquer de tels missiles, et il dresse en outre une longue liste de technologies visées par les mêmes restrictions. D'autres technologies pourront faire l'objet d'examen individuels.

L'accord aide énormément à limiter

la prolifération des armes nucléaires. Cependant, les analystes font observer que, pour en accroître l'efficacité, il faudra amener l'Union soviétique, la Chine, Israël, l'Argentine, le Brésil, le Pakistan et l'Afrique du Sud à le signer, car tous ces pays possèdent les moyens de construire de tels missiles. L'accord traduit bien l'inquiétude croissante que suscite la prolifération des armes nucléaires et l'impuissance des sept pays signataires à limiter efficacement l'exportation des explosifs nucléaires.

Les essais nucléaires

■ En mars, l'URSS a annoncé qu'elle avait modifié sa politique sur les essais nucléaires; elle a en effet proposé d'amorcer simultanément des négociations sur les mesures de vérification susceptibles d'aboutir à la ratification du Traité sur la limitation des essais nucléaires (TTBT) et du Traité sur les explosions nucléaires à buts pacifiques (PNET), ainsi que des négociations sur l'établissement de seuils plus bas quant à la puissance des engins nucléaires mis à l'essai et au nombre d'essais effectués. Auparavant, l'URSS avait soutenu qu'il fallait tout d'abord interdire des négociations sur une interdiction totale des essais.

Bien que l'Union soviétique se soit ainsi rapprochée de la position américaine, Washington a rejeté l'offre de Moscou. Pour les États-Unis, l'URSS doit accepter d'intégrer des mesures de vérification plus poussées au PNET et au TTBT avant qu'il soit possible de négocier l'établissement d'autres limites. On considère toujours que l'interdiction complète des essais est l'objectif ultime, mais des porte-parole de Washington ont déclaré que, tant et aussi longtemps qu'il y aura des armes nucléaires, les États-Unis jugeront nécessaire d'exécuter des essais.

Le 13 janvier 1987, le président Reagan a envoyé le texte des deux traités existants (le PNET et le TTBT) au Sénat pour qu'il l'approuve, mais il y a joint des dispositions exigeant un accord avec l'Union soviétique sur de meilleures mesures de vérification. Le Comité sénatorial des relations étrangères (É.-U.) a étudié les deux documents, mais l'ensemble du Sénat ne s'est pas encore penché sur la question.

L'Union soviétique a par ailleurs offert (le 17 avril) d'échanger des observateurs aux emplacements des essais nucléaires. Ainsi, chaque partie enverrait des représentants chez l'autre au moment où l'on ferait exploser un engin nucléaire et où l'on mesurerait les effets et phénomènes se produisant alors. Comme les États-Unis possèdent des connaissances incomplètes sur les caractéristiques géologiques des polygones d'essais soviétiques, ils n'ont pu évaluer avec précision la puissance des engins que l'URSS faisait exploser. Pareil échange favoriserait énormément le calibrage desdits emplacements. Les deux parties profitent des pourparlers de Genève pour examiner cette offre.

Les armes chimiques

■ Les négociations sur une interdiction des armes chimiques se poursuivent à la Conférence du désarmement (CD), à Genève. Des progrès sensibles ont été accomplis depuis que le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev ont exprimé, au sommet de 1985, le désir d'en arriver à une entente sur les armes chimiques. D'après des rapports émanant de la CD, l'accord à l'étude prévoit la création d'un organisme semblable à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui surveillerait le démantèlement des armes et serait chargé de faire respecter les dispositions de l'accord.

Si l'accord est conclu, les armes et les usines de fabrication seront détruites au cours d'une période de dix ans. Pendant la dernière semaine d'avril, l'Union soviétique a annoncé qu'elle avait cessé de produire des armes chimiques et qu'elle avait amorcé la construction d'un centre de destruction des engins constituant son arsenal actuel. Les États-Unis ont invité la délégation soviétique à venir chez eux visiter les installations de destruction et d'entreposage, dans l'Utah.

La France a déclaré qu'elle mettrait ses plans à exécution relativement à l'acquisition de nouvelles armes chimiques et qu'elle conserverait ces dernières pendant les dix ans que les Soviétiques prendront pour détruire leurs stocks. Ces propos ont suscité de l'inquiétude au

sein de l'OTAN, notamment de la part de l'Allemagne de l'Ouest où les armes seraient sans doute utilisées en premier. Bonn a déjà demandé aux États-Unis de ne pas déployer leurs nouvelles armes chimiques sur le territoire ouest-allemand.

Des inspecteurs des Nations-Unies se sont rendus en Irak en avril, après que ce pays eut accusé l'Iran d'avoir employé des armes chimiques. Ils ont affirmé que des signes attestaient que des soldats irakiens avaient été exposés à des agents chimiques, mais ils n'ont trouvé aucun élément permettant de conclure que l'Irak avait effectivement employé de telles armes. Les inspecteurs ont également affirmé que l'Irak avait utilisé des armes chimiques contre des civils iraniens. C'était la première fois que des inspecteurs se rendaient dans ce pays. À deux reprises dans le passé, des enquêteurs avaient été en Irak, après que celle-ci eut accusé l'Irak d'avoir recouru à des armes chimiques.

Réduction des armes classiques en Europe

■ Des représentants des vingt-trois pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie se sont réunis à Vienne pour tenter de définir la portée de négociations qui feront suite à la Conférence du désarmement en Europe (également connue sous l'appellation Conférence sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe) qui a pris fin en septembre 1986.

La France s'est dite en faveur de tenir les nouveaux pourparlers dans le cadre plus large de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Participeraient alors aux débats trente-cinq pays européens, y compris les nations neutres et non alignées. Quelques pays neutres ont fait valoir leur désir d'être présents, et la France préfère cette formule, car elle permet à chaque État de présenter sa propre position. Les États-Unis ont proposé des négociations entre blocs (semblables aux Pourparlers sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces, qui se déroulent sans succès